

## Communiqué : COVID-19 – Alerte masques DIM

Des articles de presse ont alerté sur le traitement anti-bactériologique des masques en tissu de la marque DIM qui pourrait présenter un risque pour la santé.

Ce type de masques a pu être distribué à certains agents des services du ministère de l'agriculture y compris à ceux en DDI.

Lors du CHSCT ministériel et de la réunion préparatoire du CHSCT des DDI, vos représentants FO ont fait part de leurs vives inquiétudes pour la santé des agents dotés de ce type de masque de marque DIM (Cf. référence ci-dessous) traités au zéolite d'argent et au zéolite de cuivre, un biocide considéré comme toxique pour la santé humaine.

Suite à cette alerte, le ministère de l'agriculture a demandé aux fournisseurs des masques si les lots distribués étaient concernés par ce traitement chimique ; le ministère de l'intérieur a saisi les autorités de santé compétentes pour obtenir des éléments de clarification sur leur dangerosité.

Dans l'attente de cet avis, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants du personnel FO, membres de vos CT-CHSCT, pour connaître la position de votre direction, et par précaution, nous vous préconisons de réserver l'usage de ces masques.



Vos représentants **FO Agriculture**